



COMITÉ Guillaume Tell

Communiqué de presse du 07 juillet 2010

Armes à feu : Le Comité Guillaume Tell « claque la porte » du Comité de concertation du ministère de l'Intérieur

A l'unanimité, les présidents des organisations membres du Comité Guillaume Tell ont mis fin à leur participation au groupe de concertation du ministère de l'Intérieur, piloté par le Préfet Patrice Molle, dans le cadre de la réforme de la réglementation sur les armes à feu.

Après un début très prometteur et de nombreuses réunions, le Comité Guillaume Tell a délibérément claqué la porte du Comité de concertation du ministère de l'Intérieur le 5 juillet 2010, en dénonçant l'autisme de l'Administration.

Pour les représentants des chasseurs, tireurs sportifs, collectionneurs, armuriers et fabricants, les dernières propositions de l'Administration du ministère de l'Intérieur sont les pires mesures liberticides imaginées ces 15 dernières années. Elles n'auront en outre aucun effet positif pour la sécurité de nos concitoyens.

En début de réunion, le secrétaire général du Comité Guillaume Tell a dénoncé avec fermeté l'absence totale de prise en compte des propositions constructives formulées par les principales organisations à l'occasion des réunions officielles et des comités restreints.

Au lieu de privilégier la lutte contre la délinquance armée et les trafics d'armes, l'Administration a fait le choix de s'acharner avec virulence contre les deux millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu. Bien sûr, toutes les mesures préconisées sont imaginées sous le fallacieux prétexte de la sécurité publique, alors qu'elles visent surtout à compliquer la vie quotidienne des chasseurs et des tireurs sportifs. Si cette réglementation était appliquée, elle aurait pour résultat de transformer des centaines de milliers d'utilisateurs légaux d'armes à feu en délinquants potentiels, à cause d'une boîte de cartouche en trop ou d'un fusil mal rangé.

Pourtant, la concertation avait surtout pour objectif de transposer la directive européenne sur les armes à feu modifiée en 2008, qui nous est largement favorable. En lieu et place d'une réforme de simplification, les services du ministère ont rédigé une véritable « usine à gaz » dont même les associations les plus anti armes n'auraient jamais rêvé.

Tout devient obligatoire, des coffres pour les armes et les munitions, un quota de munitions par arme, un certificat médical pour l'achat de chaque arme, l'enregistrement avec une lourdeur administrative sans pareil, et une multitude d'autres complications administratives. Et ce alors que les services des préfetures sont de plus en plus débordés !

Un tel projet législatif et réglementaire imaginé par l'Administration a conduit le Comité Guillaume Tell à considérer que le rapport de la mission parlementaire, présidée par Bruno Le Roux, fait preuve

de bon sens et de mesure, même si les propositions de cartes grises des armes ou de délai de rétractation sont totalement inapplicables et inutiles. Il faut reconnaître que des députés comme Bruno Le Roux, Claude Bodin et Eric Ciotti ont été particulièrement à l'écoute des recommandations formulées par la Fédération Nationale des Chasseurs et la Fédération Française de Tir, à qui ils ont rendu un hommage appuyé dans leur rapport qui vient d'être présenté fin juin.

Le Comité Guillaume Tell vient d'interpeller directement le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux qui avait déclaré à Bobigny le 24 juin 2010 que « la législation sur les armes est inefficace, car trop tatillonne pour les honnêtes gens, et impuissante face aux trafiquants ».

Les représentants des chasseurs, des tireurs sportifs et des collectionneurs attendent avec impatience que le ministre intervienne et fasse en sorte que son Administration retrouve le chemin du bon sens avec un projet réaliste.

Parallèlement, le Comité Guillaume Tell s'apprête à alerter les députés et les sénateurs afin que personne ne se trompe de cible lors des débats parlementaires qui aborderont le sujet sensible des armes à feu.

Thierry Coste

Secrétaire Général du Comité Guillaume Tell

Pour tout contact :

Email : thierry.coste@accesyst.com

Tél. : 06 80 87 77 05